

Conditions Générales de vente de Granulés de bois (pellets)

EN VIGUEUR AU 10 OCTOBRE 2022

EKWATEUR

Siège social : 79 rue de Clichy – 75009 Paris

Société Anonyme

Au capital de 1 753 017,40 euros

RCS Paris 814 450 151

Pour toute information, vous pouvez contacter gratuitement le service client d'Ekwateur :

Par téléphone au 09.77.40.66.66 (prix d'un appel local)

Par mail à l'adresse : lelab@ekwateur.fr

Par courrier à l'adresse suivante :

Ekwateur

BP 40056

69572 LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID

Notre équipe reste à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 18h.

Le service sera fermé les dimanches et jours fériés, y compris le 26 décembre.

CARACTERISTIQUES DES GRANULES DE BOIS

Les Granulés de bois sont constitués de petits bâtonnets cylindriques de combustibles compactés.

Les Granulés de bois sont principalement issus du compactage des résidus de scieries comme les sciures et copeaux. Ces résidus sont affinés, séchés et ensuite compressés sous forme de granulés.

Les Granulés de bois sont très peu humides, ce qui améliore leur combustion.

La combustion des Granulés ne dégage aucune fumée, réduit le taux de cendre dans le foyer et ses conduits, et en facilite l'entretien dans le temps.

Les caractéristiques spécifiques des Produits (illustrations, indications de dimensions ou de capacité des Produits), sont présentées dans le catalogue du Vendeur, publié sur son site internet. Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité d'Ekwateur.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles.

Article 1. Définition

Offre Pellet : désigne l'offre consistant pour Ekwateur à proposer à ses Clients la vente de Granulés de Bois.

Produit : désigne les Granulés définis dans le cadre des caractéristiques suivants.

Client : désigne toute personne physique qui souscrit à une Offre Pellet, pour son logement, situé en France métropolitaine hors Corse.

Contrat : désigne le présent contrat, incluant les conditions générales de vente, les éventuelles conditions particulières de vente et le cas échéant leurs annexes respectives.

Vendeur : désigne Ekwateur, qui fournit aux acheteurs personnes privées désirant acquérir le Produit proposé à la vente, par achat immédiat ou au moyen d'une commande via le site internet du Vendeur.

Article 2. Objet et champ d'application du Contrat

2.1. Conditions d'intervention

Le présent document énonce les conditions générales (ci-après CGV) qui régissent les relations contractuelles entre Ekwateur et le Client.

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des ventes conclues par Ekwateur auprès des Clients désirant acquérir les Produits proposés à la vente, quelque qu'en soit les modalités d'acquisition.

Ekwateur et le Client sont individuellement dénommés ci-après la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à l'achat immédiat ou avant la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées avant la validation définitive de son achat, quelque soit les modalités d'achat utilisées. La validation de l'achat vaut ainsi acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat ou de la passation de la commande.

Article 3. Modalités de commande

L'Offre Pellet est réservée aux Clients habitant en France métropolitaine dans les quatre départements suivants :

- Nord (59)
- Oise (60)
- Pas-de-Calais (62)
- Somme (80)

Le Client peut passer une commande de Granulés de bois :

- Sur le Site <https://laboutique.ekwateur.fr/>
- En contactant le service client au numéro 09.77.40.66.66 (prix d'un appel local)

Il est expressément convenu entre les Parties que chaque Client est limité à l'achat de deux (2) palettes de Granulés de bois.

Dans le cas où le Client commanderait plus de deux (2) palettes de Granulés, celui-ci autorise expressément le Vendeur à réduire la quantité de palettes de Granulés commandées et à procéder au remboursement y afférent.

Article 4. Prix du service proposé

Les prix sont indiqués sur le site internet du Vendeur.

Les prix sont mentionnés en euros toutes taxes comprises (TTC) hors frais d'expédition qui seront indiqués au moment de la validation définitive de la commande.

Les prix sont susceptibles de changer sans préavis, en fonction des stocks disponibles, des conditions de marché et de coûts et de la politique commerciale d'Ekwateur.

Article 5. Disponibilité des Produits

La disponibilité des produits sur notre Site est affichée dans le récapitulatif de la commande qui sera soumis au Client lors de la validation définitive de la commande.

Notre offre de produits est valable dans la limite des stocks disponibles.

Le Client peut retirer un produit indisponible de sa commande si le délai de mis à disposition ne convient pas.

Dans les cas où les délais de mise à disposition ne pourraient être respectés, le Client a le choix entre :

- un remboursement du produit en rupture de stock
- convenir d' une autre date de mise à disposition

Une fois la commande validée, le prix de cette commande n'est plus susceptible de changer hors modification des taxes applicables ou erreur manifeste. Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le prix des Produits.

Article 6. Modalités de paiement

6.1. Paiement au comptant

Le Client peut payer sa facture directement en ligne et par les moyens suivants par carte bancaire.

Les cartes de paiements acceptées sont : CB, Visa, Visa Electron, e-carte Bleue, Maestro et Mastercard.

6.2. Sécurisation des paiements

Le paiement de votre commande par carte bancaire s'effectue via notre plateforme de paiement sécurisé (PAYPLUG). Toutes les informations confidentielles relatives de votre moyen de paiement sont entièrement sécurisées via le protocole SSL.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

Article 7. Livraison et retrait dépôt

7.1. Livraison à domicile

Sauf exception ou spécification au moment de la commande, les Produits commandés par le Client lui sont livrés par un transporteur, à l'adresse de livraison définie par le Client.

7.1.1. Livraison : Les Produits sont transportés sous la responsabilité du transporteur.

Un rendez-vous doit être pris pour que la commande soit réceptionnée physiquement par le Client ou un de ses représentants sur la plage horaire allant du Lundi au Vendredi, pendant les heures ouvrables. Un rendez-vous est constitué par un créneau d'une journée ou d'une demi-journée.

Les Produits commandés ou acquis par le Client seront livrés en France dans le délai d'expédition indiqué sur la fiche Produit auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement à l'adresse indiquée par le Client lors de son achat ou de sa commande.

Les délais de livraison indiqués sur le site internet sont des délais indicatifs moyens, sous réserve que les Produits soient disponibles en stock au moment de la commande. Les délais moyens de livraisons sont de 5 à 15 jours ouvrables. Ces délais sont des délais moyens et peuvent être portés à 20 jours pour certaines destinations. Ces délais s'entendent hors préparation de commande (1 à 2 jours ouvrés) et courent à compter de la date d'expédition.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 30 jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L.216-2 L.216-3 et L.241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les 14 jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le passage d'une commande implique la compréhension et l'acceptation des conditions de livraison. En particulier, l'adresse de livraison doit être accessible par camion. La livraison s'effectue en limite de propriété ou pied du camion et sous réserve d'accessibilité (surface plate, macadam, bitume, béton). Le transpalette ne roule pas sur les cailloux, la pelouse ou la terre. Le transpalette ne franchit pas les bordures, trottoirs et ressauts, ni pente. Tout rendez-vous non honoré ou tout retard pourra occasionner des frais supplémentaires de livraison ou frais d'attente du camion et chauffeur. Les chauffeurs ne peuvent pas remonter les allées (publiques ou privées) avec le transpalette. La livraison s'entend "trottoir" ou "au pied du camion".

Le Client doit également prendre toutes les dispositions pour transférer ensuite par ses propres moyens les biens commandés vers leur lieu de stockage définitif.

Si la livraison est impossible du fait de l'accessibilité de l'adresse du client au camion, les frais de retour resteront à la charge du client. Les frais de retour facturés peuvent être supérieurs aux frais de port forfaitaires réglés lors de la commande et selon la grille tarifaire du transporteur.

Le Client devra accepter la livraison ce qui implique la vérification des natures, quantités, poids et volumes livrés.

Le Client est tenu vérifier la conformité de la marchandise livrée et de son conditionnement au moment de la livraison et avant de signer le bon de livraison du transporteur.

En cas de produit ou conditionnement endommagé, le Client devra indiquer toute anomalie sur le bon de livraison et sous formes de réserves manuscrites précises accompagnées de sa signature. En l'absence de réserves manuscrites, cette vérification est considérée comme effectuée et la marchandise considérée comme livrée conforme, dès lors que le Client, ou une personne autorisée par elle, a signé le bon de livraison. Aucune réclamation ne pourra être acceptée en l'absence de réserves manuscrites précises.

Article 8. Transfert de propriété - Transfert des risques

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison des Produits.

Article 9. Droit de rétractation

9.1. Périmètre

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, une fois que le Client a acheté le Produit, il dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de réception du produit par lui-même ou un tiers, pour se rétracter. Lorsque ce délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

9.2. Notification de la rétractation

Pour exercer ce droit, le Client peut utiliser le formulaire de rétractation annexé au Contrat (annexe 1) et le retourner à l'adresse indiquée sur celui-ci.

Le Client dispose aussi de la possibilité de notifier sa décision de rétractation du Contrat au moyen d'une déclaration libre, dès lors qu'elle est dénuée de toute ambiguïté (nom et prénom du titulaire du Contrat, adresse, date de Souscription, référence client).

La décision de rétractation du Client devra être adressée :

- Par courrier à l'adresse tresfache@ekwateur.fr,
- Par téléphone au 09 77 40 66 66
- En utilisant le formulaire de rétractation adressé au présent document ou sur papier libre à l'adresse postale :

Ekwateur
BP 40056 69572

LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID

9.3. Retour des Produits

Conformément à l'article L 221-23 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, pour restituer le Produit, à ses frais et risques, dans leur conditionnement d'origine et dans un parfait état de revente, sans qu'ils ne soient endommagés ou abîmés, accompagnés d'une copie du bon de livraison.

Les Produits doivent être retournés dans le dépôt indiqué par le Vendeur ou, le cas échéant à l'entrepôt du transporteur tel que cela sera indiqué au Client.

Le retour des cartons entamés ne sera pas accepté.

9.4. Remboursement

Le retour des Produits donnera lieu à un remboursement.

Le Client sera remboursé sous quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle le Vendeur aura été informé de la décision du Client de se rétracter.

Ce délai de remboursement peut être différé jusqu'à la récupération des produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des produits concernés.

Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour utiliser un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client.

Si le Client refuse sa livraison une fois l'expédition effectuée, les frais de retour resteront à la charge du Client. Les frais de retour facturés peuvent être supérieurs aux frais de port forfaitaires réglés lors de la commande et selon la grille tarifaire du transporteur.

Article 10. Traitement des réclamations

Le service client d'Ekwateur accuse réception au Client de sa réclamation dans un délai maximum de 48 heures. Ekwateur s'engage à traiter les réclamations dans un délai complémentaire maximum de quinze (15) jours.

Toute réclamation, pour être admise, doit être formulée dans un délai maximum de trois jours à compter de la réception des Produits. En cas de réclamation, le Client peut contacter gratuitement le service client Ekwateur :

- soit par courrier électronique à l'adresse tresfache@ekwateur.fr,
- soit par téléphone au 09 77 40 66 66,
- soit par courrier à l'adresse postale suivante : Ekwateur BP 40056 69572 LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID.

Dans le cas où la réclamation concerne la nature et quantité des Produits, elle devra en outre avoir été mentionnée sur la souche restant aux mains du transporteur dont une copie sera jointe à la lettre.

Article 11. Données personnelles et confidentielles

11.1. Collecte et stockage

Ekwateur est responsable du traitement des données personnelles qui lui sont transmises par le Client aux fins de l'exécution des stipulations du Contrat, au sens de l'article 26 du règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

En procédant à une commande sur le Site du Vendeur, le Client consent au traitement par Ekwateur et tout sous-traitant de ses données personnelle nécessaires à la réalisation de la Vente.

Le Client a la possibilité de retirer son consentement à tout moment.

Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

11.2. Traitement des données personnelles par Ekwateur et Collecte et stockage

Le Client autorise Ekwateur à traiter et à faire usage de ces données ces données pour les besoins du Contrat et, en particulier, en traitement, à la livraison, au suivi, et à l'évaluation du service.

Aucune utilisation de ces données à des fins commerciales n'a lieu sans l'accord exprès du Client.

Ces données ne peuvent être transmises à des tiers qu'avec l'accord exprès et préalable du Client, sauf si ce tiers dument habilité par Ekwateur intervient pour l'exécution du Contrat.

Ekwateur mettra tous les moyens en œuvre pour sécuriser les données personnelles du Client ainsi collectées et stockées.

Ekwateur ne conservera les données personnelles du Client que pendant le temps nécessaire aux finalités de traitement, en respectant les délais de prescription en vigueur. Le Client peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site <http://www.bloctel.gouv.fr/>

Le Client s'engage à prendre connaissance de la politique de confidentialité d'Ekwateur relative aux données personnelles.

Le Client autorise Ekwateur à transmettre à tout partenaire utile à l'exécution du présent Contrat (exemple : Transporteur) ses données d'identification mentionnées ci-dessus.

Ces données, ainsi que l'ensemble des éléments permettant au Client de s'identifier vis-à-vis d'Ekwateur, de ses agents, préposés et partenaires, sont personnels et confidentiels, notamment l'identifiant et le code personnel du Client qui lui permettent d'utiliser des services à distance ou en ligne.

Le Client s'engage à conserver secrets son identifiant et son code personnel, à ne les divulguer à quiconque, sous quelque forme que ce soit, et à modifier régulièrement ou au besoin à solliciter régulièrement d'Ekwateur la modification de son code personnel. En cas de perte ou de vol de tout ou partie de ces éléments, le Client en informe sans délai Ekwateur, qui procède, sans frais pour le Client (sauf abus), aux modifications nécessaires.

11.3. Traitement des données personnelles par Ekwateur et Collecte et stockage

Le Client dispose de droits d'accès, de modification, de rectification et de limitation, d'un droit à la portabilité et d'un droit à l'effacement de ses données personnelles.

Le Client peut exercer ses droits par courrier électronique (e-mail) à l'adresse dpo@ekwateur.fr ou par courrier à l'adresse postale suivante :

Ekwateur
BP 40056
69572 LA POSTE PPDC DARDILLY TECHLID

Le Client doit joindre à sa demande la copie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité ou permis de conduire).

L'usage du droit à l'oubli ne fait pas obstacle à la conservation de la preuve du consentement du Client, afin de satisfaire aux contrôles des autorités habilitées. La preuve du consentement est conservée pendant cinq années conformément aux règles de prescription applicables en France.

Par ailleurs, Ekwateur ne saurait s'opposer à la transmission de données ou d'informations ayant trait au Client sur l'injonction d'une autorité administrative ou judiciaire intervenant dans le cadre de ses compétences légales.

11.4. CNIL

Le Client peut également faire valoir ses droits auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) par courrier à l'adresse : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou par téléphone au : 01 53 73 22 22.

Article 12. Responsabilité

Les Produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

La responsabilité d'Ekwateur ne pourra être engagée par le Client que dans la mesure où il serait prouvé qu'Ekwateur a commis une faute dans la mise en œuvre de moyens en vue de la réalisation de ses engagements, et où cette faute aurait causé un dommage matériel au Client.

En tout état de cause, Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales,

- De la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ou à l'achat immédiat ;
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes CGV (garantie de conformité / garantie des vices cachés).

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire, sauf pour les biens d'occasion, dont le délai est porté à six mois (art L.217-7 du Code de la consommation).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le produit.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux. En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Article 13. Exécution forcée en nature

Par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, les Parties conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des

Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, demander la résolution du contrat selon les modalités définies ci-après.

Article 14. Exception d'inexécution

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi. Si l'empêchement était définitif ou perdurait au-delà de deux mois, les présentes seraient purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article Résolution pour manquement d'une Partie à ses obligations.

Article 15. Force majeure

Les Parties ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de deux mois. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous

leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Si l'empêchement est définitif et dépasse une durée de deux mois, les présentes seront purement et simplement résolues selon les modalités définies ci-après.

Pendant cette suspension, les Parties conviennent que les frais engendrés par la situation seront répartis par moitié.

Article 16. Résolution

16.1. Résolution pour force majeure

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause résolution pour manquement d'une Partie à ses obligations figurant ci-après, avoir lieu que 15 jours après la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire et après avoir constaté que l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de deux mois conformément à l'article 16 ci-dessus.

Toutefois, cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

16.2. Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave

La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, 15 jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

16.3. Résolution en cas de vente en dehors de la zone géographique déterminée

En cas de vente en dehors de la zone géographique définie à l'article 2 des présentes, celle-ci pourra être résolue de plein droit au gré du Vendeur, sans exécution de formalités.

Article 17. Supports visuels

L'ensemble des supports visuels dont les photos et vidéos présentés ou accessibles au Client, bien que donnant une représentation fidèle du Boîtier, ne sont pas contractuels. Ekwateur demeure propriétaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les photos, vidéos, éléments graphiques, mis à la disposition du Client en vue de la fourniture des Produits.

Article 18. Evolution des liens hypertextes

Le Client est informé de ce que les liens hypertextes insérés par Ekwateur dans les présentes conditions générales afin de faciliter l'accès du Client à l'ensemble des informations utiles, sont susceptibles d'évoluer au cours de l'exécution du Contrat. Un tel lien étant la propriété du tiers qui édite le site vers lequel le lien renvoie, Ekwateur ne saurait être tenue pour responsable des conséquences liées à une évolution de ce dernier en cours d'exécution du Contrat.

Article 19. Droit applicable et règlement des litiges

Le Contrat et les relations qui en découlent entre le Client et Ekwateur sont régis par le droit français.

Le Client et Ekwateur s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour régler à l'amiable tout différend issu de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du Contrat.

A défaut d'accord amiable, étant entendu que le recours à une procédure amiable est facultatif, le différend sera soumis :

- au tribunal de commerce de Paris pour les Clients professionnels ;
- aux juridictions nationales compétentes dans les autres cas.

Si le Client décide de saisir directement les tribunaux judiciaires, il dispose pour ce faire d'un délai de cinq (5) ans à compter du moment où il a eu connaissance des faits litigieux, sauf cause de suspension ou d'interruption de ce délai prévue par la loi.